



Monsieur le Secrétaire Général,

Les fédérations finances UNSA et CFTC sont présentes à ce CTM car vous le savez nos deux fédérations ont pour mandat de ne pas pratiquer la politique de la chaise vide. De plus vous avez rapidement mis en place une entrevue avec les cabinets des ministres suite à la demande de l'interfédérale Finances.

Réunion qui s'est tenue mardi 10 novembre à 16H30 et a permis de répondre à certaines de nos interrogations notamment sur la Douane après les déclarations de certains politiques, sur l'INSEE avec l'affaire des CET reversés sur le régime de retraite additionnelle et la DGFIP bien bousculée ces derniers temps par les revirements du secrétariat d'Etat au Budget.

En outre nos deux syndicats n'appellent pas à la journée d'action programmée le 18 novembre à la DGFIP.

Concernant l'ordre du jour de ce CTM qui risque de ne pas se tenir faute de quorum suffisant de par l'absence de Solidaires, de la CGT et de Fo , nous réaffirmons notre volonté d'obtenir pas à pas des améliorations pour les personnels de nos ministères économiques et financiers.

Ainsi en est- il du nouvel échelonnement indiciaires du corps des Administrateurs de l'INSEE et du projet d'arrêté de la prime d'accompagnement de la réorganisation de l'Etat.

Ces derniers temps nos deux fédérations ont noté que le Ministère faisait des efforts notables pour améliorer la situation hormis en matière d'action sociale où le recul est net. Nous réaffirmons notre volonté que soit revu à la baisse le prélèvement programmé sur les ressources de l'ALPAF.

Nous souhaitons connaître les modalités d'application au sein de nos ministères de l'accord PPCR que nos 2 fédérations étaient prêtes à signer. Les personnels sont dans l'attente d'une transposition de la grille type de rémunération à leur grille propre.

Nous rappelons la forte attente de nos collègues du collectif du B en A pour que leur insupportable attente prenne fin et qu'une solution leur soit apportée.

Concernant les diverses annonces du RIFSEEP dont la non application aux catégories B et C, qu'en sera-t-il pour la catégorie A. Les personnels de l'administration centrale seront-ils également hors du champ du RIFSEEP.

Nous réaffirmons notre revendication de voir la prime annuelle de 100 euros versée à toutes et à tous pérennisée.

Nous vous rappelons notre courrier du 15 octobre vous demandant d'étudier l'extension du don de jour de repos au bénéfice d'un conjoint gravement malade et la mise en place d'un système d'abondement, par exemple lors d'un don de 4 jours, l'administration pourrait rajouter une journée.

Ce serait un signal fort de nos ministres et de l'intérêt qu'ils portent à leurs personnels.